



## **CONDITIONS DE PARTENARIAT FDD**

*Nous proposons, pour aider au financement de l'Association et à son fonctionnement, un certain nombre d'actions publicitaires pour nos partenaires, pour une durée d'un an renouvelable. Voici les possibilités :*

### **ETRE PARTENAIRE SUR LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION**

Nous vous proposons d'installer sur notre site **www.assofdd.com**, dans une page dédiée, un bandeau publicitaire à votre image :

- Horizontal sur sa largeur maximale (format en pixels 1000x150). Vous êtes libres du visuel. Un clic sur votre bandeau assure l'ouverture de votre site Internet, afin de faciliter sa visite par le visiteur. **500 €/an**
- La période d'un an s'entend **du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**, quelle que soit la période de souscription. Les cas particuliers ou spécifiques de date de souscription seront étudiés sur demande par le Comité directeur.
- La réalisation du bandeau vous appartient (1000x150 pixels, fichier Jpeg RVB 72 dpi) et le fichier final doit être adressé au Service Com (dperrin@graficland.fr – 06 11 760 762). Les cas particuliers de création seront étudiés sur demande par le Comité directeur.
- Il vous appartient de fournir en parallèle votre logo, de préférence au format vectoriel ou en très haute définition, pour utilisation lors de manifestations particulières.

### **VOTRE IMAGE SUR NOS MANIFESTATIONS**

- Etre partenaire de l'Association et avoir souscrit pour exister sur le site entraînera de fait l'affichage de votre logo sur des supports appropriés lors du défilé annuel de l'Association (A la condition que nous disposions de votre logo en vectoriel ou en très haute définition, comme demandé ci-dessus, pour des raisons de qualité).
- Etre partenaire de l'Association et avoir souscrit pour exister sur le site donne également une priorité pour un engagement publicitaire plus important sur nos manifestations (moyennant un investissement complémentaire, à définir).
- Il est toutefois possible d'être ponctuellement partenaire sur le défilé annuel organisé par l'Association. Les modalités et coûts sont à définir avec le Comité directeur, en fonction des souhaits de l'annonceur.

***Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou toute autre proposition de partenariat...***